



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org) - e-mail : snabf@snabf.org

Union
syndicale
Solidaires



CGRP, UN VOTE ESSENTIEL

La campagne pour l'élection de notre prochain Conseiller Général Représentant le Personnel s'achève. Cette élection est majeure pour chacun d'entre nous, car le CGRP est le seul élu du personnel au suffrage universel direct. À ce titre, sa légitimité est totale pour agir en votre nom pendant les six prochaines années. C'est pour cela qu'il est important que chacun d'entre nous s'exprime le 8 décembre prochain. Nous devons exercer ce droit citoyen qui nous a été donné par le Législateur et qui nous permet de faire entendre notre voix et de peser au sein même du Conseil Général de la Banque de France.

Tout au long de cette campagne, **Marie-Paule Georgel**, s'appuyant sur son expérience concrète tirée de son mandat actuel, vous a présenté sa vision du rôle du CGRP et ses propositions d'action pour les six prochaines années. **En vous présentant sa candidature, elle n'a pas cherché à surfer sur la vague de l'inquiétude et du mécontentement. Avec sincérité et sans démagogie, elle a tracé un véritable projet pour le Personnel de la Banque qu'elle continuera de porter avec conviction, énergie et ténacité si vous lui confiez à nouveau le mandat de CGRP.**

Militante de terrain, toujours à votre écoute, elle s'engage une nouvelle fois pour être à vos côtés et vous représenter en toutes circonstances, face au Gouvernement de la Banque. **Elle sera en cela soutenue par notre syndicat et par l'Union Syndicale Solidaires ainsi que la FDSU (Fédération des Syndicats Unitaires dans le secteur financier), dont le SNABF Solidaires est membre. Ces structures seront pour elle de véritables points d'appui.**

L'Union syndicale Solidaires est toute entière tournée vers l'action de terrain, et progresse d'année en année en nombre d'adhérents. Elle bouscule des confédérations syndicales, les unes enlisées dans des conflits dont au final seul le patronat sort vainqueur et de moins en moins suivies par une base fatiguée d'être entraînée dans des combats sans issue, les autres dans la compromission perpétuelle avec le MEDEF et dans l'action au service de quelques uns seulement.

La FDSU, quant à elle, unit les syndicats les plus représentatifs du secteur financier avec lesquels nos intérêts communs sont nombreux. L'expertise de cette fédération sera précieuse dans les années à venir.

Pour autant, Marie-Paule a démontré que son engagement syndical n'est pas synonyme de choix partisans dans l'exercice d'une fonction qui nécessite, avant tout, une véritable indépendance pour être à l'écoute et au service de l'ensemble des agents de la Banque de France, syndiqués ou non. Elle a toujours su, et continuera de savoir faire la part des choses.

Au SNABF Solidaires, nos valeurs et notre engagement reposent sur la solidarité et le respect d'autrui, sur notre volonté de défendre en toutes circonstances les intérêts individuels et collectifs de tous les agents et sur notre conviction que c'est ensemble que nous pourrons construire un avenir meilleur, celui que nous voulons offrir aux plus jeunes d'entre nous.

Le parcours militant et l'action quotidienne de Marie-Paule symbolisent tout cela.

C'est pourquoi nous l'avons choisie pour être à nouveau notre candidate.

C'est pourquoi nous voterons pour elle le 8 décembre.

C'est pourquoi nous appelons au-delà de nos adhérents, tous les sympathisants du SNABF Solidaires et plus largement tout le Personnel à voter et à faire voter pour Marie-Paule.

Le 8 décembre, un seul vote :
Marie-Paule Georgel
pour agir avec la force de l'expérience.